EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **29 septembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt neuf septembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 22 septembre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Luc BLANC à Christiane JALICON, Jean-Pierre BRENAS à Edith CANDELIER, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Louis COUSTÈS, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Fabienne MONTEL**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Dominique ADENOT arrive pendant la présentation de la question n°1.
Madame Sylviane TARDIEU arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Monsieur Jean-Christophe CERVANTES).
Madame Géraldine BASTIEN arrive pendant la présentation de la question n°4.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance pendant la présentation de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Cécile AUDET.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance pendant la présentation de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.
Madame Isabelle LAVEST quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à Monsieur Grégory BERNARD.
Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER.

Rapport N° 47

VOEU PRÉSENTÉ PAR LES GROUPES FRONT DE GAUCHE-PLACE AU PEUPLE, EELV (EUROPE ECOLOGIE LES VERTS), COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN-FRONT DE GAUCHE SUR LA SITUATION DE SALAH HAMOURI

22 élus ne prennent pas part au vote

Considérant que :

-Salah Hamouri a été arrêté à son domicile de Jérusalem-Est le 23 août par l'armée d'occupation Israélienne (comme souvent, les autorités militaires ne donnent aucun motif à cette arrestation).

-C'est une décision militaire (les territoires palestiniens occupés sont toujours placés sous la coupe d'un gouverneur) qui l'a condamné à six mois de détention administrative.

-Le seul reproche qui lui est fait est de résister à l'occupation et à la colonisation.

-Ce franco palestinien, avocat, militant de l'organisation de défense des prisonniers et des droits de l'Homme Addameer, a déjà perdu 7 ans de sa vie en détention dans les prisons israéliennes suite à des accusations non fondées.

-Salah Hamouri a été fait citoyen d'honneur par la municipalité de Beaumont le 5 octobre 2010, puis il a rendu une visite marquante à ses soutiens dans cette ville et à Clermont en 2012 après sa sortie de prison.

-Salah vit à Jérusalem, le gouvernement israélien lui interdit de se rendre en Cisjordanie, et ce gouvernement interdit aussi à sa femme et à leur jeune enfant (qui sont en France) de le rejoindre en Palestine occupée.

Le Conseil Municipal de Clermont-Ferrand demande au gouvernement français d'agir avec conviction pour protéger et obtenir la libération de notre concitoyen.

DELIBERATION

Le vœu mis aux voix est adopté à la majorité et converti en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 4 octobre 2017

Le Maire,

Olivier BIANCHI